

## 1. CCIG



### [Retour au travail. Les embûches du retour au bureau](#)

Sur [Tribune de Genève](#) le 1 juin 2021

Le télétravail n'est plus obligatoire pour les entreprises qui dépistent leurs employés. La pertinence du dispositif fait débat.

Depuis lundi, le Conseil fédéral a assoupli les exigences liées au télétravail. Obligatoire depuis le 18 février «dans tous les domaines où il est possible de travailler à domicile sans efforts disproportionnés», le travail à domicile devient désormais une «recommandation» pour les entreprises à condition qu'elles proposent un dépistage répété hebdomadaire à leurs collaborateurs.

En mars, la Confédération a mis en place une stratégie de testing ciblé pour identifier les personnes asymptomatiques au sein de la population dite «mobile», comme celle des écoles, institutions, universités et entreprises. Le but: protéger mais aussi détecter rapidement les flambées de cas et interrompre les chaînes de transmission. Aujourd'hui, le Service du médecin cantonal a précisé les modalités de son application au travail.

Pour faire revenir ses employés, une entreprise doit présenter un plan de protection et élaborer un système de dépistage, au moyen de formulaires, soumis à l'aval du médecin cantonal. Elle a le choix entre le test rapide par prélèvement nasal ou le test salivaire PCR par pooling, c'est-à-dire des prélèvements individuels analysés de manière regroupée, afin de réduire les coûts. Les deux nécessitent l'intervention de professionnels de santé.

#### Tests non obligatoires

Le dépistage doit être proposé une fois par semaine aux collaborateurs, qui sont libres de l'effectuer ou non. «Les personnes vaccinées ou qui ont eu le Covid dans les six derniers mois n'ont pas de raison de se faire tester», précise Aglaé Tardin, médecin cantonale. L'«avantage», pour les entités qui proposent ce testing régulier: les employés seront dispensés de quarantaine en cas de contacts étroits avec un malade mais seulement pour se rendre au travail, pas dans leur sphère privée.

Actuellement, 48 entreprises fonctionnent avec un plan de testing, et «très peu de cas positifs» ont été rapportés, souligne Aglaé Tardin. Elle ajoute que depuis la semaine passée, «plusieurs dizaines de demandes [pour tester lui] sont parvenues». Un nombre bien plus important de questions a été adressé à la FER Genève et à la [CCIG](#), les deux faîtières des entreprises. Des questions sur la forme - qui assume les coûts? - mais aussi sur le fond - la mesure est-elle encore pertinente alors qu'on vaccine largement?

Arnaud Burgin, directeur des associations professionnelles de la FER, partage ces interrogations. «On peut questionner le bon sens de la mesure alors que la situation s'améliore grandement. C'est certes un principe de précaution, mais est-ce pragmatique? Ce dépistage est contraignant à mettre en place et coûteux pour l'entreprise. Pour les tests rapides, la Confédération rembourse jusqu'à 8 francs mais ne prend pas en charge les frais annexes, qui reviennent à près de 30 francs par collaborateur.» Et de conclure: «On pourrait recommander aux entreprises qui n'ont pas un besoin impérieux de présentiel d'attendre que l'obligation de télétravail soit levée plutôt que de mettre en place ce dispositif.»

La **CCIG**, par la voix de son directeur général **Vincent Subilia**, indique soutenir toute mesure permettant un retour sur le lieu de travail. «Mais il faut souligner que ce système reste en effet contraignant.» Il plaide pour favoriser la vaccination. «Dans d'autres cantons, comme Vaud ou Fribourg, les entreprises sont un partenaire du canton et des équipes mobiles se déplacent pour vacciner les employés qui le souhaitent. Nous avons écrit dans ce sens à la médecin cantonale, il faut intégrer les entreprises!»

Cette dernière se montre également favorable à mettre l'accent sur la vaccination. Et relève qu'il «faut admettre que cette stratégie de testing est très coûteuse pour un faible rendement, et cela représente un travail gigantesque pour mon service. De plus, il sera de moins en moins utile de tester sur site lorsque la vaccination aura progressé. Mais cela reste intéressant aujourd'hui et ces prochains mois en tant que dispositif transitoire: quand il y a 300 cas par jour, si on rate l'identification de dix cas, cela n'influence pas le cours de l'épidémie. En revanche, lorsqu'il y en a moins de 100, comme actuellement, en manquer dix prend une autre dimension.»

Pas de contrôles aléatoires Certaines entreprises pourraient être tentées de reprendre le présentiel en catimini Les contrevenants s'exposent à une amende d'ordre, voire une fermeture administrative jusqu'à mise en conformité. Mais qui va les contrôler? Le service de communication de l'Office cantonal de l'inspection du travail indique que plus de 3000 contrôles concernant le respect des mesures sanitaires ont été réalisés. En matière de télétravail, toutefois, «l'Office n'a traité que les plaintes, en très faible nombre, et aucune relative à l'absence de plan de dépistage». Pourquoi ne pas mener des visites aléatoires? «Au vu des ressources, il est difficile de procéder à de tels contrôles pour ce seul motif.»

#### Caméra thermique et proximètre

Certaines entreprises testent déjà depuis plusieurs mois et vont plus loin que les exigences fédérales. C'est notamment le cas de Rolex. Son service de communication indique notamment que des caméras thermiques ont été installées à l'entrée des bâtiments et un dépistage PCR sur prélèvement salivaire est proposé aux employés depuis mars. Au CERN, on offre le dépistage aux personnes vulnérables qui le souhaitent ou à celles qui reviennent de voyage professionnel.

«Depuis février, nous testons également toutes les deux semaines des collaborateurs qui ont été intégrés dans la catégorie «à risque» parce qu'ils travaillent en espaces partagés, parce que leur absence pourrait être critique pour la poursuite de leur mission, etc., expliquent Benoît Delille, chef de l'unité Santé et sécurité au travail et protection de l'environnement, et Christophe Delamare, coordinateur Covid. Deux cent cinquante personnes sont ainsi testées.» Cette semaine, le dépistage par pooling sera instauré pour élargir progressivement le retour en présentiel d'autres collaborateurs.

Le CERN a également misé sur une autre mesure, plus insolite: le proximètre. Ce boîtier de la taille d'une carte de crédit a été distribué aux 5000 employés en présentiel - hors Covid, 9000 personnes sont présentes sur le site - et ils ont l'obligation de le porter au travail. «Dès que deux proximètres sont à moins de 2mètres durant plus de trente secondes, ils vibrent pour inciter à garder la distance de sécurité. Mais il n'y a pas de géolocalisation. Cela s'inscrit aussi dans la stratégie de traçage des contacts.»

Version digitale de l'article disponible [ici](#)



## [Interview With Vincent Subilia, Director General of CCIG](#)

Sur [Tradeandinvestmentpromotion.com](https://www.tradeandinvestmentpromotion.com) le 31 mai 2021

Our Editor-in-Chief, Ana Grujovic, spoke with [Mr. Subilia, Director General of the Geneva Chamber of Commerce, Industry and Services \(CCIG\)](#) about the role and the future of chambers' work. Mr. [Vincent Subilia](#) also serves as the member of the General Council of the World Chambers Federation.

In his interview, he emphasized that sustainable development has long been a theme for the [CCIG](#): In 2021, despite the ongoing pandemic, we have launched a new service to help our Members analyse their business in terms of sustainability, identify those areas where they can change their processes and then implement the changes.

[The Geneva Chamber of Commerce, Industry and Services](#) was founded in 1865. It is the third oldest Chamber in Switzerland. How has the role of [CCIG](#) changed over time?The founder of the [CCIG](#) declared, in his opening speech, that the purpose of the new Chamber was to “to enlighten the Cantonal and Federal governments with its information and to formulate requests and suggestions (...) it will also have to disseminate our principles of free enterprise throughout Switzerland.”

Today, free enterprise is no longer an issue – at least within the Swiss borders! – but the Chamber's role as the voice of businesses remains. In addition to this macro-economic dimension, the Chamber has developed services tailored specifically to the community of its Members.